

la poste subventionnent les usagers et je dois dire que cette situation m'inquiète beaucoup. Au cours de leur étude du graphique des ventes postales et des frais figurant à la page 4 du relevé financier explicatif, les députés auront remarqué que si l'écart a toujours existé, il ne s'est dangereusement élargi qu'au cours des dernières années. Cet état de choses s'explique principalement par le fait que les salaires, traitements et avantages sociaux des 48,000 employés des Postes se chiffrent maintenant à 63.9 p. 100 de l'ensemble des frais annuels. Autrement dit, la main-d'œuvre représente 64 p. 100 du montant global de nos frais. Le seul règlement de la grève de l'été dernier nous a coûté plus de 30 millions de dollars. D'autres conventions collectives récemment signées par les surveillants et, tout juste vendredi dernier, par les maîtres de poste ont porté ce chiffre à plus de 40 millions. En d'autres termes, les employés des Postes désirent toucher un salaire ou un traitement proportionné aux services qu'ils rendent aux usagers. Ils refusent de subventionner, par leur salaire, ces mêmes usagers, et je suis d'accord avec eux.

Les Postes affrontent maintenant les réalités d'aujourd'hui. Sous le rapport de la comptabilité, nos frais généraux, tout comme ceux des traitements, font partie de ces réalités, que le présent bill vise à attaquer de front.

Nous en avons, en abordant le problème, recouru à trois techniques bien connues pour abaisser les déficits à un niveau raisonnable. Nous avons amélioré l'efficacité de nos services et nous continuerons d'y apporter des améliorations. Nous avons supprimé certains services inutiles, de façon que le public n'ait pas à en subir les frais puisque, en fait, il ne s'en sert pas. Enfin, nous avons haussé les tarifs.

Il m'eût été agréable, en ma qualité de nouveau ministre, de me dérober à la lutte si l'efficacité et la réduction des services pouvaient suffire à surmonter la difficulté. Ce n'est malheureusement pas le cas, et, si je prétendais qu'il en est autrement, j'induirais en erreur et le public et les députés.

Nous prenons les mesures suivantes pour réduire les frais d'exploitation:

Nous avons établi un programme en vertu duquel un grand nombre de petits bureaux de poste seront fermés, là où les dépenses sont nettement supérieures aux recettes.

Nous fusionnons certaines routes rurales, lorsqu'il a été clairement établi qu'il est économique de le faire. Ce fusionnement présente l'avantage d'accorder aux entrepreneurs de la poste des contrats un peu plus rémunérateurs.

Nous établissons des centres de desserte postale dans tout le Canada, afin de permettre

un traitement plus économique et plus efficace du courrier.

A mesure que de nouveaux immeubles des Postes sont construits, nous y installons un nouveau matériel qui simplifie et accélère l'acheminement du courrier aux diverses installations postales tout en facilitant le travail des employés.

Dans l'élaboration des plans des immeubles des Postes, nous prenons soin de pourvoir à une utilisation plus efficace et plus économique du matériel.

Les facteurs effectuent leurs livraisons du courrier en se servant de camionnettes là où les conditions locales le justifient.

Nous procédons à des expériences pour trouver les moyens les plus économiques de transporter le courrier à l'intérieur des grands centres urbains.

Nous instituons, dans les grands centres urbains, de nouveaux plans de zonage qui seront intégrés à un système de codage dès que les frais et les besoins du service le justifieront.

Il y a plusieurs autres secteurs où nous nous efforçons de réduire les frais dont, entre autres, la gestion financière, l'étude et l'établissement des prévisions du ministère, non seulement pour l'année prochaine mais aussi pour les cinq années suivantes; la création d'une division chargée de dresser des plans à long terme; l'installation d'un système complet d'information qui permettra de prendre des décisions en se fondant sur la statistique, les données et les faits obtenus par des méthodes modernes et scientifiques; et les recherches dans le domaine des communications.

Les députés peuvent à juste titre se demander pourquoi toutes ces mesures, prises à la fois, devraient encore être insuffisantes. La difficulté provient malheureusement de la nature même de l'exploitation des Postes. Il est peu de travail que les Postes puissent s'épargner et nous différons en cela de la plupart des autres industries et entreprises commerciales, mais la nature même du ministère des Postes le veut ainsi. Chaque lettre doit être traitée et livrée séparément. L'heure de l'automatisation tant attendue des services postaux n'a pas encore sonné. Des machines ont bien été conçues et essayées, mais il reste encore maints problèmes à résoudre. C'est seulement lorsque les lecteurs optiques auront été plus perfectionnés et qu'ils permettront de lire les adresses écrites à la main, qu'on pourra faire des économies plus grandes de personnel et obtenir un rendement fort amélioré.

• (3.40 p.m.)

J'ai l'intention de demander aux hommes de science de la Direction des recherches au nouveau ministère des Communications de